

Ne serait-ce pas la villa *Giana*, donnée à l'église de Saint-Etienne par un diplôme de Lothaire de 855 (1) ?

Une donation du roi Charles le Chauve, de 856 (2), mentionne une villa nommée *Congiacum in pago Augustodunensi*, laquelle est nommée *Cangiacum* dans une autre charte du même roi (3), *Canhacum* en 885 et *Candiacum* en 892. C'est la Canche (4). Ce lieu ne paraissant plus dans la bulle de 910, on peut croire qu'à cette époque l'église de Lyon l'avait aliénée.

J'ajoute à ces renseignements sur la topographie bourguignonne quelques indications qui lui sont étrangères, en laissant à d'autres plus versés que moi dans les antiquités lyonnaises le soin de les compléter.

*Turnonem*. — Si ce lieu est la ville de Tournon, il faut renoncer à prolonger, avec M. Ch..., le *pagus lugdunensis*, sur la rive droite du Rhône, jusqu'en face de Valence, car les chartes de 885 et de 892 placent *Turnonem in pago Vionnensi*, avec les villa *Lucumacum* ou *Lucennacum* et *Livia*.

*Villa Urbana*. Villeurbanne, près de Lyon, plutôt que Villorbaine dans le Charolais (5). Les mêmes chartes placent ce lieu *in pago lugdunensi juxta civitatem*.

*Monasterium Saxaque*. — M. Ch... indique Saint-Benoît de Seyssieu. Cependant les chartes de 885 et 892 placent *Saxiacum villam in pago Valentiaco*. Faut-il y reconnaître deux lieux différents ?

(1) Gall., chap. IV, 63.

(2) Gall., chap. IV, 63.

(3) D. Bouquet, VIII, p. 622.

(4) La Canche, canton d'Arnay-le-Duc, arrondissement de Beaune, département de la Côte-d'Or.

(5) Villorbaine, hameau de la commune de Mornay, arrondissement de Charolles, département de Saône-et-Loire.